



Adresses : 1770, avenue Émile-Journault et
1755, 1765 et 1775, rue Émile-Yelle

Vers un HLM de demain

Un chantier majeur débutera au **1770, avenue Émile-Journault** et au **1755, 1765 et 1775, rue Émile-Yelle**. Les travaux rendront **votre immeuble plus étanche, mieux isolé, plus sécuritaire et plus beau**.

L'information est envoyée, à titre informatif seulement, aux autres adresses des habitations Grasset (du 8825 au 8885, avenue André-Grasset, du 1600 au 1740, avenue Émile-Journault et du 1435 au 1735, rue Émile-Yelle).



Nous allons :

- 1 démolir la brique, ajouter une membrane pour protéger de l'eau et de l'humidité, remplacer la brique et l'isolation. La brique sera de la même couleur que l'immeuble rénové au 1740, avenue Émile-Journault;
- 2 renforcer les éléments de béton et réparer les balcons en béton;
- 3 remplacer les barrières (garde-corps) des balcons;
- 4 changer les portes et fenêtres (blanches à l'intérieure et grises à l'extérieure).
- 5 refaire la toiture;
- 6 remplacer les clôtures à l'avant et à l'arrière;
- 7 remplacer l'éclairage dans les entrées;
- 8 nettoyer tous les conduits de ventilation.



Calendrier

De septembre 2024
à avril 2026



Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h



Entrepreneur

SENI construction



Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- **Préparer votre balcon et votre cour (terrasse)** (votre agent de liaison vous donnera toutes les informations).
- Faire **déplacer votre antenne satellite** (voir fiche).
- **Préparer vos fenêtres et votre porte-patio** (votre agent de liaison vous donnera toutes les informations). Vérifiez tous les jours s'il y a un message sur **la porte de votre logement**. L'heure et la date des travaux dans votre logement seront affichées sur votre porte.
- Vous serez averti **au moins 2 jours à l'avance**. Les travaux auront lieu entre **8 h et 17 h**.
- Soyez **présent le jour des travaux**. Si vous ne pouvez pas être là, demandez à une **personne de confiance** d'être chez vous. Ce peut être **un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
- Si vous ne **pouvez pas être là et que personne ne peut aller chez vous**, **informez-en** votre **agente de liaison** le plus vite possible.



inconvenients
pendant les travaux

Il y aura :

- Du bruit et de la poussière.
- Présence des ouvriers dans les logements et autour de l'immeuble.
- Présence d'équipements (machinerie, conteneur, toilette, échafaudage).
- Vous n'aurez pas accès à vos balcons et à vos terrasses. Les clôtures à l'arrière seront retirées pour toute la durée du chantier.

pourquoi des travaux

- Les surfaces de brique sont endommagées et on remarque la présence de fissures. Il faut aussi corriger un problème d'installation.
- Les éléments de béton, comme les balcons et les escaliers, sont usés.
- Les éléments en métal sont rouillés et déformés.
- Les portes et les fenêtres des logements sont très usées. Les fenêtres sont aussi difficiles à ouvrir et fermer.
- Les toitures sont très usées.

Investissements : Près de 7,7 M\$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

CHIRAZE BORGI Agente de liaison
514 872-9224 | chiraze.borgi@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Société
d'habitation
Québec

